

Client n°: 480610

SAS DES MAISONS POUR DEMAIN
M.AUGE SYLVAIN
ROUTE DE CARLANE
MALEVILLE
46250 CAZALS



RELEVÉ DE FACTURATION

Etabli le 31/01/24

N° RELEVÉ	NOS REFERENCES	MONTANT T.T.C	ECHEANCE	MODE DE REGLEMENT
19939205	FACTURE N° 09023022 AVOIR N° 09023023	335,63 - 163,48		
		172,15	29/02/24	L.C.R.
Cette L.C.R. sera présentée sur votre compte 13135 00080 08007461043 59				

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 1

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO

Siège social: CHAUSSON MATERIAUX 60 rue de Fenouillet BP 35140 Centre commercial Hexagone 31142 SAINT-ALBAN CEDEX
SAS au capital de 262787227 Euros RCS TOULOUSE 528648892 N°TVA FR83528648892 NAF 4673 A
Tél 05 61 37 37 37 Fax 05 61 70 00 08 www.chausson.fr N°ICS FR52ZZZ501825